



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 5 mars 2016

Présents : MM. Robert CARTIER, Gérard COTE, Jean-Christophe HERY, David MONON,
Mmes Ameline DIENOT, Françoise GROSS, Marie DONNAT.

Excusés : Louis WALLAERT (pouvoir à R. Cartier), Christian VILLE (pouvoir à F. Gross), Camille ROUSSEAUX (pouvoir à A. Diénot), Lauriane RANCHON -

Rédacteur du présent compte-rendu : Marie Donnat

1. Restitution de caution de l'appartements mairie et nouvelles attributions des deux logements

La caution de l'appartement sera restituée à Monsieur Guillaume VILLE qui a quitté son logement.

Les deux logements de la mairie sont libérés et attribués à Madame Laurent (appartement gauche) et à Monsieur Mérinis (appartement droit).

Vote : approuvé à l'unanimité.

2. Urbanisme : convention ADS Trièves.

Adhésion à l'ADS : service d'Instruction des actes d'urbanisme.
Le maire demande l'autorisation de signer la convention avec l'ADS Trièves.

Vote : approuvé à l'unanimité.

3. SEDI : transfert des compétences bornes électriques

Le SEDI propose l'installation de bornes électriques pour voitures dans le Trièves. La commune souhaite qu'une borne soit installée sur St Martin de Clelles vers le camping. La commune doit donc transférer la compétence bornes électriques au SEDI.

Vote : approuvé à l'unanimité.

4. SEDI : éclairage public

Le SEDI a remis un compte-rendu, des propositions et devis pour la modification de l'éclairage public.

Avec notamment des propositions d'installation d'ampoules à LED, de luminaires qui fonctionneraient au photovoltaïque ...

Afin d'avoir un choix plus large de propositions, la commune a contacté un artisan local qui doit remettre d'autres propositions et devis.

Le conseil municipal souhaite avoir tous les devis afin d'en rediscuter, de prendre des décisions puis d'autoriser le maire à faire des demandes de subventions en conséquent.

Arrivée de Camille Rousseaux (18h20)

Vote : approuvé à l'unanimité.

Question : faut-il installer un éclairage vers l'entrée du camping ?

Questions et informations diverses

Déneigement : en cas de déneigement à effectuer dans le village les jours où l'employé communal n'est pas là, nous solliciterons Christian Diénot.

Journée du 26 mars 2016 : la commune a remportée le concours « plus d'arbres, plus de vie ».

Une trentaine d'arbustes est ainsi offerte à la commune.

Les habitants sont invités à participer à la plantation de ces arbustes aux Riperts à partir de 15 heures.

Cette plantation sera suivie de lectures poétiques, puis d'un goûter et surprise à la salle Eloi Ville.

Ameline Diénot va voir si cette date peut être repoussée au 30 avril (les travaux des Riperts seront terminés, plus de neige ...).

Indemnités du maire : la loi impose que le maire devra toucher le maximum de son indemnité. Monsieur le maire ne le souhaite pas, mais il doit accepter cette décision qui est une obligation administrative.

Monsieur Rousseaux, gérant du camping, a fait une demande concernant l'abonnement téléphonique du camping. Aujourd'hui, la commune paie un abonnement (20€/mois) et de son côté le gérant prend un abonnement/location d'une box (pour 6 mois).

Ce fonctionnement n'est pas satisfaisant car pas très économique et pas pratique pour le gérant qui doit faire une demande tous les 6 mois pour l'abonnement et location d'une Box.

Une solution plus globale sera étudiée.

Marie Donnat est chargée de contacter M. Rousseaux.

Prochain conseil : le 1^{er} avril 2016 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 18h00 est levée à 19h15.